

My Greffe | Dépôts des comptes / Centralisation

Présentation

La loi oblige certaines sociétés à déposer des comptes annuels et des dépôts d'actes au greffe du Tribunal de commerce. Le but de ce module est d'identifier les différents traitements de ces dépôts. Le greffe est tenu de délivrer des documents aux tiers, le but du module commande est d'expliquer les différentes méthodes pour restituer ces documents.

Durée : 4,00 heures (1 jours)

Tarif INTRA : Nous consulter

Objectifs de la formation

- Savoir traiter les dépôts des comptes
- Savoir traiter les dépôts d'actes Hors Formalité
- Savoir créer et/ou délivrer les commandes

Prérequis

Avoir la compétence métier en ce qui concerne la gestion des dépôts de comptes annuels, actes et commandes

Public

- Greffier
- Collaborateurs de greffe

Programme de la formation

Dépôts des comptes

- Savoir enregistrer un dépôt
- Savoir mettre en attente un dépôt des comptes
- Savoir traiter un retour de pièce
- Savoir refuser un dépôt des comptes



Centralisation

- 1. Savoir centraliser un dossier
- 2. Savoir centraliser les images (INPI et INFOGREFFE)
- 3. Savoir corriger un erreur de centralisation

Organisation**Formateur**

Les formateurs de Docaposte Institute sont des experts de leur domaine, disposant d'une expérience terrain qu'ils enrichissent continuellement. Leurs connaissances techniques et pédagogiques sont rigoureusement validées en amont par nos référents internes.

Riches de leur expérience sur le sujet, ils sauront accompagner vos collaborateurs dans leur montée en compétence.

Moyens pédagogiques et techniques

- Apports didactiques pour apporter des connaissances communes.
- Mises en situation de réflexion sur le thème du stage et des cas concrets.
- Méthodologie d'apprentissage attractive, interactive et participative.
- Equilibre théorie / pratique : 60 % / 40 %.
- Supports de cours fournis au format papier et/ou numérique.
- Ressources documentaires en ligne et références mises à disposition par le formateur.
- Pour les formations en présentiel dans les locaux de Docaposte Institute, les stagiaires sont accueillis dans une salle de cours équipée d'un réseau Wi-Fi, d'un tableau blanc ou paperboard. Un carnet de notes est offert. Un ordinateur avec les logiciels appropriés est mis à disposition (le cas échéant).

Dispositif de suivi de l'exécution et de l'évaluation des résultats de la formation**En amont de la formation** *(évaluation en ligne dans l'extranet apprenant)*

- Recueil des besoins et des attentes des participants.
- Auto-positionnement permettant d'évaluer le niveau initial des apprenants.

Tout au long de la formation

- Évaluations continues réalisées par le formateur travers des questions orales, exercices, QCM, études de cas et mises en situation pratiques.

À l'issue de la formation *(évaluations en ligne dans l'extranet apprenant)*

- Auto-positionnement afin de mesurer l'acquisition des compétences visées.
- Validation de l'acquisition des compétences par le formateur
- Questionnaire de satisfaction « à chaud » à l'issue de la formation
- Questionnaire de satisfaction "à froid", 45 jours après la formation afin d'évaluer l'ancrage des acquis et leur mise en application en situation professionnelle.

Accessibilité

Nos formations peuvent être adaptées à certaines conditions de handicap. Nous contacter pour toute information et demande spécifique.